

Entretien d'orientation et d'information

Lors de cet entretien, un conseiller VAE d'Agatée vous présente le Livret 2 de la VAE et les différents parcours d'accès à la certification afin que vous puissiez vous orienter vers un parcours correspondant à votre orientation professionnelle
Le dossier d'inscription en VAE fait l'objet d'une présentation détaillée. Il vous est remis à la fin de l'entretien.

6

Après votre inscription en VAE, vous recevez le Livret 2 de la VAE

Il s'agit d'un dossier dans lequel il vous appartient de valoriser les compétences développées au cours d'expériences antérieures. Ce Livret 2 sera présenté devant un jury lors d'un oral.
Afin de compléter le Livret 2, vous pouvez choisir de vous faire accompagner.

7

Vous avez choisi de ne pas être accompagné

8

Vous avez choisi d'être accompagné
vous pouvez être accompagné par Agatée ou par un autre prestataire habilité

L'accompagnement par Agatée dure 24h
Une convention d'accompagnement précisant ses modalités vous est remise au début de votre parcours

9

Dépôt du Dossier VAE (livret 1 et livret 2) au moins 30 jours avant la tenue du jury

10

Vous recevez une convocation pour un entretien avec le jury
Les résultats vous sont envoyés par voie postale sous 8 jours

L
I
V
R
E
T
2